



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

**Championnat national
D1/24ème journée
Résultats, classement** ^{P5}

WARAA

Les Vainqueurs

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT 8280 Anticorruption	POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT 8201 Renseignements
---	--

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 19 Avril 2018 N° 186 - Prix 250 F CFA

**Pascal Bodjona face aux juges
de la Cour Suprême ce matin**



**La ténébreuse affaire d'escroquerie
internationale refait surface** ^{P 3}

PAGFI/Sécurité informatique

**Des cadres de l'OTR et du
Ministère de l'économie et
des finances en formation** ^{P2}

Nouveau regroupement politique

**«Les centristes» peuvent-ils
se faire entendre ?** ^{P3}

Santé publique



**Le gouvernement interdit
provisoirement l'importation
du Tilapia au Togo** ^{P2}

**Conseil des ministres et promotion
dans les rangs des corps habillés**



**Félix Abalo Kadanga
désormais Général de Division** ^{P5}

Nouvelles réformes introduites à la DTRF

**Les processus d'immatriculation et de
permis de conduire passés au peigne fin** ^{P4}

Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etats à Lomé

**La CEDEAO met la
pression sur les parties
prenantes au dialogue** ^{P4}



PAGFI/Sécurité informatique

Des cadres de l'OTR et du Ministère de l'économie et des finances en formation

Il se tient depuis le 16 avril à Lomé, une série de formation à la nouvelle solution SIGFIP, sécurité informatique, support help desk et au management informatique à l'endroit des cadres en informatique de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et du ministère de l'économie et des finances. Cette série de formation qui s'ouvre dans le cadre de l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI) prend fin le 15 juin 2018.

Pour le responsable de cellule SIGFIP Bawou Batana, présent à la cérémonie d'ouverture de la première vague de formation, l'objectif principal de cette formation est de renforcer la capacité des informaticiens des deux institutions dans les domaines de la sécurité informatique, le management informatique, la conception et la conduite de projet informatique.

C'est le directeur de l'informatique de l'OTR OURO-BODI Dissadama représentant le commissaire des services généraux qui a ouvert les travaux de cette première série de formation. Au cours de son intervention, il a laissé entendre que l'OTR ambitionne satisfaire totalement ses

clients dans la livraison des applications ou des logiciels à travers cette formation. « Quand on livre les applications ou les logiciels informatiques, on voit que l'utilisateur est satisfait à 90% mais nous, on veut qu'il



soit à 100% et pour y arriver, il faut savoir comment gérer les projets pour aider les utilisateurs à faire une expression de besoin qui s'exprime entièrement dans les attentes, les objectifs ainsi l'informatique peut livrer un produit 100% satisfait. » a ajouté le directeur OURO-BODI.

Après cette première série axée sur le management informatique qui va de la politique informatique jusqu'à la production des produits informatiques s'en suivra celle de la conception et gestion des projets informatiques à savoir comment partir de l'expression besoin des utilisateurs et concevoir ou livrer un produit informatique et la dernière sera trait à la sécurité informatique.

Charles

Santé publique

Le gouvernement interdit provisoirement l'importation du Tilapia au Togo

Considérant l'alerte donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Ministère togolais de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé,



dans un arrêté interministériel, interdisent provisoirement l'importation du Tilapia au Togo.

Pendant toute la durée de l'interdiction, il sera procédé à la saisie et à la destruction de toute espèce de

tilapia sauvage et/ou d'élevage de produits dérivés de tilapia importés.

Le tilapia élevé ou pêché dans les eaux togolaises ne comporte aucun risque et peut être consommé sans crainte.

W ARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma
Achile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akoui
Séna Le Libre Penseur

INFOPHOTOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récupéré N° 047 1/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90- 02- 52- 45**

*Retrouvez
votre Journal*

W ARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Pascal Bodjona face aux juges de la Cour Suprême ce matin

La ténébreuse affaire d'escroquerie internationale refait surface

La cour suprême a de nouveau convoqué l'ancien ministre de l'administration territoriale et ancien directeur de cabinet de la présidence, Pascal Akoussoulou Bodjona. Il doit répondre ce matin à cette convocation. En attendant qu'on obtienne les détails sur cette nouvelle interpellation, il faut rappeler qu'il est depuis quelques années déjà impliqué dans une affaire d'escroquerie internationale. L'affaire dans laquelle le ministre Bodjona,

l'homme d'affaire Agba Bertin et l'émirati Abass Al Youssef sont impliqués a déjà eu beaucoup de rebondissements. L'ancien membre influent du gouvernement a dû alors faire la prison à deux reprises. Depuis sa sortie, il s'est complètement éclipsé de la scène politique. Il a également arrêté de faire une campagne médiatique pour parler de cette affaire. C'est avec l'ouverture du nouveau dialogue entre les acteurs politiques qu'il s'est encore affiché pu-



bliquement.

Pourra-t-on enfin connaître le fond du dossier avec cette nouvelle convocation ? On

ne saura le dire pour l'instant mais le peuple commence à se lasser de certains dossiers judiciaires comme celui-ci.

Les débats ont toujours tourné autour de la procédure et on n'a même pas encore attaqué le fond du dossier pour que l'opinion sache réellement si le ministre est coupable dans cette affaire ou c'était un acharnement politique comme le dit une bonne partie des acteurs de la scène politique togolaise. Ce dossier d'escroquerie devient alors très gênant et l'opinion a finalement du mal à le suivre.

Jack N.

Nouveau regroupement politique

«Les centristes» peuvent-ils se faire entendre ?

Un nouveau regroupement de partis politiques a vu le jour en fin de semaine dernière. Il s'agit des «centristes» composés du Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Taama, de la Convergence Patriotique Panafricain (CPP) de Francis Ekon et du Parti Démocratique Panafricain (PDP) de Bassabi Kagbara. Au moment où les discussions entre le pouvoir et l'opposition sont de plus en plus tendues, ce regroupement fait son apparition pour apporter sa contribution au déblocage de la crise politique. «L'extrémisme est en



train de nous faire perdre la compétition. Une attitude politique est une attitude de courage. Vous devez même aller à l'encontre de vos militants à un moment donné et c'est ça que nous ne pouvons pas faire. Nous nous disons que si nous faisons ceci ou cela, les militants ne

vont pas nous comprendre et vont nous jeter des pierres. C'est ça le problème et ça nous tue. Les centristes sont capables de dire dans une négociation, faisons plutôt ceci ou cela. », a expliqué Francis Ekon. La vision du nouveau regroupement politique est fondée mais elle

semble être un échec avant l'heure. Dans le contexte politique actuel, il n'est pas question de se mettre au centre. Il s'agit de choisir son camp et y mener sa lutte. Les centristes ont leur mot à dire et ils sont écoutés dans les pays développés qui ont acquis une maturité politique. Mais en Afrique et au Togo particulièrement, ils ne sont même pas considérés. Ils sont automatiquement considérés comme des partis satellites du pouvoir. Ces pseudos centristes sont ceux qui vont très rapidement sauter sur des fauteuils ministériels au cas où le dialogue échouait et

que dans une éventuelle ouverture, l'opposition refuse la main tendue du Chef de l'Etat pour la formation d'un gouvernement d'ouverture. En termes clairs, les centristes n'ont pas de place pour le moment au Togo. D'ailleurs, à part le NET qui fait un peu de poids, si on se réfère à son score à la dernière élection présidentielle, le PDP et la CPP n'existent pratiquement que de nom. Ce regroupement aura donc du mal à faire passer ses idées dans une opinion déjà "corrompue".

Jack NUKUNU

Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etats à Lomé

La CEDEAO met la pression sur les parties prenantes au dialogue

Notre pays le Togo a abrité le sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. C'était la semaine dernière à Lomé. Cette rencontre

consacrée spécialement au cas de la Guinée Bissau a été présidée par le Président Faure Gnassingbé, Président en exercice de la CEDEAO. Il s'est félicité de la tenue de cette session qui s'ins-

crit dans la dynamique de l'organisation sous-régionale d'anticiper et de trouver des issues favorables pour garantir la stabilité dans les pays membres. Les travaux ont per-

mis aux participants de prendre de grandes décisions dont la décision du Président bissau-guinéen de nommer un Premier ministre de consensus en la personne de Aristide Gomez et la

tenue des élections législatives. La Conférence a pris note de la décision des acteurs politiques de l'ouverture prochaine des travaux du parlement. Il faut noter que le

Nouvelles réformes introduites à la DTRF

Les processus d'immatriculation et de permis de conduire passés au peigne fin

A peine annoncée en début d'année, l'innovation en matière de digitalisation dans le secteur des transports routiers est désormais chose possible et donne des résultats déjà encourageants. En effet en conférence de presse ce 18 avril au ministère des transports, le Directeur des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) M Agbokpè a présenté quelques résultats sur les points où les innovations ont cours à savoir le processus d'immatriculation des engins (2, 3 et 4 roues); le processus de mutation de carte grise des engins et le processus de l'obtention du permis de conduire



en ligne. Il s'agit à travers cette rencontre avec la presse de démontrer qu'il y a belle et bien une rapidité dans le traitement des dossiers et mieux informer la population.

Au niveau de l'immatriculation par exemple, il ressort que 1390 dossiers ont été traités en 24 heures soit le même jour. L'immatriculation au niveau du port est désormais aussi rapide

ainsi au niveau du port grâce à cette innovation, 1423 dossiers introduits le 5 avril de cette année ont été immatriculés le jour suivant c'est-à-dire le 6 avril. Aujourd'hui la délivrance de l'immatriculation est possible en 33 heures seulement au Togo. Elle est aussi (immatriculation) informatisée et automatisée pour permettre la traçabilité du dossier. L'autre aspect de cette conférence a concerné la délivrance de la carte grise et le permis de conduire. Grâce aux innovations la DTRF ne délivre plus de carte grise provisoire. Désormais c'est la carte grise

définitive qui est délivrée. Pour le processus de permis de conduire, il se fait en ligne a déclaré le directeur. A cet effet depuis l'inscription ou encore la prise de photo jusqu'au paiement, le candidat est tenu de le faire en ligne. A travers cette innovation, les candidats inscrits reçoivent les messages qui les convoquent d'abord. Egalement le permis de conduire s'obtient après deux phases à savoir la théorie et la pratique. Une fois le candidat admis, son permis lui est délivré 4 mois après au lieu de 6 mois par le passé.

Charles

Citron

Un agrume riche pour la santé du corps et de la peau

Le citron présente des propriétés pharmaceutiques antiseptiques, antibiotiques et antirides.

Le citron n'est pas seulement un agrume riche en vitamine C, mais aussi une plante médicinale puissante qui aide efficacement à combattre les états grippaux, à arrêter les hémorragies et à réguler la tension artérielle. Il favorise la digestion et la perte de poids, aide à la circulation sanguine et est un anti-inflammatoire puissant. Ses propriétés cosmétiques sont aussi importantes au niveau de la peau, des cheveux, des ongles et des dents. Le citron est un dépuratif excellent, il nettoie le sang et la peau. Grâce à son fort pouvoir astringent et antibactérien, il lutte contre l'acné et la peau grasse en éliminant les comédons et les points noirs, favorisant



ainsi une peau douce. Le citron contribue également à lutter contre les rides, à tonifier et purifier la peau grâce à ses propriétés anti-oxydantes. Par ailleurs, le citron donne un teint lumineux
Le truc : fabriquer une lotion astringente pour la peau à base de citron
Préparation : faire bouillir, dans une casserole 10 cl d'eau de fleur d'oranger. Retirer du feu et ajouter le zeste d'un

citron entier. Couvrir et laisser infuser pendant 24 heures. Filtrer et conserver dans une fiole hermétique que vous laisserez au réfrigérateur.
Utilisation : appliquer cette préparation matin et soir, avec un coton imbibé de cette préparation. La préparation se conserve dans une fiole hermétique, à laisser au réfrigérateur.

Afrik

Sommet extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etats à Lomé

La CEDEAO met la pression sur les parties prenantes au dialogue

Suite de la p 3



Togo est aussi un pays secoué par la crise politique dans la sous-région. Le sommet a alors permis aux Chefs d'Etats de se prononcer sur le cas togolais. Ils ont associé Alpha Kondé à Nana Akufo-Addo dans la facilitation de la crise togolaise. La Conférence les a encouragé à intensifier les efforts pour aider le gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de

l'Etat de droit. En juin prochain, les facilitateurs doivent présenter leur rapport aux chefs d'Etats. Les acteurs politiques togolais ont donc la pression. Ils doivent faire tout pour trouver une solution à la crise afin d'éviter des sanctions que la CEDEAO pourrait prendre contre eux. La conférence a aussi invité les acteurs politiques et la société civile à s'abstenir de tout acte de violence et tout agissement susceptibles de menacer la paix et la stabilité.

La Rédaction 4

Félix Abalo Kadanga désormais Général de Division

Le Chef de l'Etat a présidé hier le conseil des ministres hebdomadaire au palais de la présidence. A l'issue de cette rencontre entre les membres du gouvernement, d'importantes décisions ont été prises. Il y a également plusieurs nominations dans divers secteurs dont l'armée, la santé et la Justice.

Il faut signaler qu'au niveau de l'armée, le Chef d'Etat-major Général Félix Abalo Kadanga a été promu Général de Division. Le ministre de la sécurité, Yark Damehane est passé de Colonel à Général de Brigade. Le Colonel Adjitoou Komlan adjoint de Félix Kadanga est aussi nommé Général de Brigade. Lire l'intégralité du communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres.

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 18 avril 2018

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 avril 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le Conseil a :

- étudié en première lecture un avant-projet de loi ;
- examiné et adopté deux (2) décrets ;
- suivi deux (02) communications et un divers ;
- et procédé à des nominations.

A l'entame de la réunion du Conseil des ministres, Monsieur le Premier Ministre a présenté au nom du gouvernement et en son nom propre toutes les admirations du Conseil à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements de la CEDEAO pour la parfaite réussite du sommet extraordinaire tenu le 14 avril 2018 à Lomé.

Ce sommet extraordinaire qui a connu une forte participation des Chefs d'Etats et de gouvernement, s'est penché sur la situation socio-politique qui prévaut en Guinée-Bissau depuis quelques années.

Le Premier Ministre a salué la grande diplomatie avec laquelle le Chef de l'Etat Togolais, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a initié ce sommet et aussi la détermination de ses pairs à aider la Guinée-Bissau à sortir de la crise socio-politique.

Le Premier Ministre a particulièrement félicité le Président de la République pour le résultat tangible obtenu qui est la feuille de route de Lomé dont la mise oeuvre a commencé dès lundi 16 avril 2018 avec la nomination du Premier Ministre et la fixation de la date des élections législatives.

Le Premier Ministre a aussi rappelé que la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO a tenu à convertir tous les acteurs politiques togolais et de la société civile à s'abstenir de tout acte de violence et de privilégier le respect des principes démocratiques et des délais légaux dans la gestion de la situation socio-politique qui prévaut au Togo depuis août 2017.

Enfin, le Premier Ministre a félicité le Président de la République Togolaise pour la sagesse avec laquelle il a géré cette situation dans notre pays et lui a réitéré l'engagement total du gouvernement à oeuvrer à ses côtés afin que le peuple togolais puisse retrouver sa sérénité pour un développement inclusif et durable.

Au titre du projet de loi

L'avant-projet de loi étudié en première lecture par le conseil, porte code du cinéma et de l'image animée.

Au titre des décrets

Le premier décret adopté par le conseil, est relatif au service universel des communications électroniques.

Le projet de décret relatif au service universel des communications électroniques



prises en application de la loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n° 2013-003 du 19 février 2013, définit les règles applicables au service universel.

L'objectif poursuivi par le présent décret est d'assurer à tout citoyen quelle que soit sa zone d'habitation ou son niveau de revenu, l'accessibilité aux moyens de communications électroniques.

Ainsi, ce décret permet de garantir l'accès de toutes les populations aux services de télécommunications, quelle que soit sa zone sur toute l'étendue du territoire, à des tarifs abordables.

Le deuxième décret adopté par le conseil, porte création, organisation et fonctionnement du comité sur l'état civil. Le service public de l'état civil, à l'origine très centralisé, aussi bien dans son organisation que dans son fonctionnement, a connu progressivement, une évolution en phase avec l'organisation territoriale et administrative de notre pays, marquée par la volonté du gouvernement de promouvoir la décentralisation.

C'est dans cette perspective que la loi n° 2009-010 du 11 juin 2009, relative à l'organisation de l'état civil au Togo a été adoptée en remplacement du décret n° 62-89 du 2 juillet 1962 portant réorganisation de l'état civil. Si cette loi permet notamment de rapprocher les centres d'état civil des usagers en confiant aux autorités locales leur création ainsi que la nomination de leurs agents, l'état des lieux reste marqué par des défis énormes.

Le décret adopté met en place un comité sur l'état civil placé sous l'autorité et la responsabilité des ministres chargés de l'administration territoriale et de la justice. Le comité aura pour mission, de faire un état des lieux exhaustif de l'état civil et de définir un cahier de charges à l'endroit des différents acteurs de la chaîne de production et d'exploitation de l'état civil. Il devra proposer une réorganisation de l'état civil conforme à l'évolution de notre société.

Au titre des communications

La première communication présentée par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, est relative à la

mise en place d'un dispositif innovant de financement et de garantie du secteur agricole au Togo.

Dans le cadre du Plan National de Développement (PND), en cours d'élaboration, le gouvernement entend favoriser la transformation agricole du Togo dans l'optique d'en faire un levier de création d'emplois, de richesse et d'augmentation de revenus des populations rurales. De manière concrète, cette volonté se traduit par l'accélération du programme de transformation agricole du Togo à travers les Agropoles et par une analyse profonde des chaînes de valeur agricoles et agro-industrielles afin d'apporter des réponses adéquates aux défis persistants, en particulier, l'accès des acteurs des chaînes de valeur au financement.

Il est à constater que le secteur agricole bénéficie difficilement des concours bancaires compte tenu de la méconnaissance ou de la non-maîtrise des risques inhérents à ce secteur. Pour lever ce handicap, le présent décret propose la mise en place d'un dispositif innovant de financement et de garantie du secteur agricole dans notre pays.

Les impacts attendus sont entre autres :

- génération des lignes de crédit jusqu'à dix fois le capital d'amorçage investi dans un délai de 10 ans afin de porter les prêts agricoles de 0,3% à 5% du total des prêts bancaires ;
- au moins un million de producteurs agricoles d'ici 2021 seront impactés positivement, grâce à la stratégie d'agrégation, à travers des mécanismes tels que la professionnalisation des chaînes de valeur, l'inclusion financière et les coopératives ;
- réduction des taux d'intérêts pour les emprunteurs grâce entre autre à la mitigation des risques ;
- facilitation de l'octroi de prêts agricoles au sein des banques, grâce à l'amélioration de leur capacité d'analyse des projets agricoles à travers la mise en place de bureaux agricoles.

La deuxième communication écoutée par le conseil, est relative à l'état d'avancement du projet d'identification nationale biométrique « e-ID TOGO ». Avec une population estimée à 7,6 mil-

lions en 2017, l'Etat togolais s'est engagé dans un processus de modernisation et de réforme de l'administration publique. L'ambition de l'Etat est de doter sa population d'un numéro d'identification biométrique unique.

La vision du projet d'identification nationale intitulé « e-ID Togo » est de développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux. Le système e-ID Togolais s'intégrera progressivement avec les systèmes régionaux de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

Le projet e-ID est composé de six phases dont les trois premières ont été menées de juillet à novembre 2017.

Au titre du divers

Le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a rendu compte au conseil des dispositions prises pour interdire l'importation du poisson tilapia dans notre pays suite à l'alerte lancée par la FAO de la propagation du virus TILV.

Au titre des nominations

Le conseil a procédé à des nominations :

- Au titre du ministère de la défense et des Anciens Combattants, de 3 généraux ;
- Au titre du Ministère de développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, du secrétaire permanent de la coalition nationale de l'emploi des jeunes ;
- Au titre du ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République, du directeur des affaires civiles sociales et commerciales au niveau de la chancellerie, du secrétaire exécutif au niveau de la commission nationale OHADA du conseiller du siège à la Cour d'Appel de Lomé, de quatre (4) juges du siège au niveau du tribunal de première instance de première classe de Lomé, du substitut du parquet, du procureur de la République au parquet, au niveau du tribunal de première instance de deuxième classe de Kpalimé et du président du tribunal du siège au niveau du tribunal de première instance de première classe d'Atakpamé ;
- Au titre du ministère de la santé et de la protection sociale, le conseil a procédé à la nomination du directeur de cabinet, du secrétaire général, et du directeur général de l'action sanitaire ;
- Au titre du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise, sur proposition du ministre, le conseil a procédé à la nomination du directeur de cabinet, du secrétaire général, du directeur administratif financier, du directeur des ressources en eau, du directeur de l'approvisionnement en eau potable, du directeur de la planification et de suivi évaluation, du directeur de la maîtrise d'ouvrage et du directeur régional maritime.

Fait à Lomé, le 18 avril 2018
Le Conseil des Ministres.

CHAMPIONNAT NATIONAL D1/24ÈME JOURNÉE

Dimanche 15 Avril 2018

Les résultats

Dyto 1#3 Semassi
Togo-Port 3#0 Agaza
Maranatha 1#0 Kotoko
OTR 0#2 Koroki
Asko 2#1 Unisport
Espoir 0#0 Anges
Foadan 0#0 Gomido
Gbkinti 1#2 Asck

Classement Provisoire

1-KOROKI. 48pts+14
2-GOMIDO. 47pts+20
3-SEMASSI. 47pts+17
4-TGPORT.(-1M) 43pts+12
5-DYTO. 39pts+10
N° 186 - Jeudi 19 Avril 2018

6-OTR. 38pts+5
7-MARANATHA. 36pts+4
8-ASCK 36pts+6
9-ANGES. 31pts-6
10-ASKO. 31pts-3
11-GBIKINTI 30pts+2
12-UNISPORT. 23pts-9

ZONE ROUGE

13-AGAZA. 21pts-14
14-ESPOIR. 21pts-11
15-FOADAN.(-1M) 20pts-11
16-KOTOKO 9pts-32
NB : En cas d'égalité de points au classement général, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matches joués entre les clubs ex aequo.

Algérie/Il se met tout nu sur le toit de sa voiture !

Un homme est monté sur le toit de son véhicule et s'est déshabillé en public dans une rue d'Algérie. Que s'est-il passé ? En tout cas, l'image a fait le tour du web.

Arrêté à hauteur d'un barrage par des policiers algériens qui lui ont retiré son permis de conduire, un homme est monté sur le toit de son véhicule et s'est déshabillé pour manifester sa désapprobation. Une image qui a fait le tour du web.

Selon *Observatoire*, les faits se sont déroulés dans la matinée de ce lundi sur la route menant vers le centre-ville de la capitale algérienne. Des policiers ont arrêté un véhicule de marque Chevrolet type Aveo et ont procédé au retrait du permis de son conducteur. Le journal arabophone *Ennahar* a, dans sa publication, indiqué que l'homme serait un chauffeur clandestin âgé de 53 ans. L'homme transportait quatre passagers dans son véhicule au moment des faits. A l'origine, une dispute qui aurait éclaté entre le chauffeur et ses quatre passagers à l'intérieur du véhicule. Voyant le désordre, les policiers sont intervenus et ont procédé à la confiscation pure et simple du permis de conduire.

Pour protester contre la décision des policiers, le chauffeur monte alors sur le toit de son véhicule et se met tout nu. Mieux, indiquent les journaux algériens, l'homme a proféré des injures et des menaces à l'encontre des forces de l'ordre. Ce qui a par la suite entraîné son arrestation. Le chauffeur, toujours selon le journal *Ennahar*, passera devant le juge pour insulte à un agent de l'ordre public dans l'exercice de ses fonctions, atteinte à la morale et à l'ordre public. Il répondra aussi de son acte illégal d'exercice de transport.

Une lourde ardoise qui pourrait lui valoir une sanction très lourde et le pousser à méditer avant de réitérer un tel comportement.

Source : afrik

Argentine / 500kg de cannabis disparaissent, les policiers accusent les souris

Des policiers argentins sont accusés de négligence, rapporte *The Independent*. Les officiers n'auraient pas protégé correctement une preuve. Sur 6.000 kg de cannabis enregistrés, il n'en reste que 5.460 kg. Les policiers ont justifié la demi-tonne manquante par une théorie invraisemblable : les souris l'auraient mangée.

L'histoire ne tient pas la route selon leurs supérieurs qui ont licencié huit membres du personnel. Les 6.000 kg de cannabis ont été stockés pendant deux ans dans un entrepôt de fourrage dans la ville de *Pilar*, situé à 54 km au nord de Buenos Aires. C'est au cours d'une inspection des lieux, ce mois-ci, que la disparition de plus de 500 kg de cannabis a été remarquée.

« Des souris ne confondraient pas du cannabis avec de la nourriture » Javier Specia, un ancien commissaire, a été entendu. Ce dernier et trois autres officiers ont accusé les souris d'avoir mangé la drogue. Le ministre de la Sécurité, Cristian Ritondo assure, lui, que les policiers ont manqué à leur devoir et n'ont pas protégé la preuve confisquée.

« Des souris ne confondraient pas du cannabis avec de la nourriture, a déclaré un porte-parole du juge Adrián González Charvay. Et même si un grand groupe de souris l'avait mangé, beaucoup de cadavres auraient été retrouvés dans l'entrepôt ». Les quatre policiers doivent témoigner le 4 mai prochain.

Source : 20minutes



PHARMACIE DE GARDE 16/04/18 au 24/04/18

BON PASTEUR

38, Av. Libération
22 21 13 67

AKOFA

Av. Maman N'Danida
Amoutivé
22 21 00 97

N-D de MEDJ

Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Gaïtou - Face Byblos
22 35 20 02

BIOVA

Bd. Houphet Boigny 22 34 50 93

PORT

Face Hôtel Sarakawa
22 27 61 88

HORIZON

165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sa-peurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.A.C.
22 20 42 42

PATIENCE

Tokoin Gbadago
22 21 60 94

BON SECOURS

Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca
22 45 76 74

JUSTINE

291, Bd des Armées - Tokoin Habitat
22 21 00 01

PROSPERITE

Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ)
23 38 84 25

PEUPLE

Marché NUKAFU
22 26 84 22

LE JOURDAIN

Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti
22 61 56 14

BAH

Face EPP Hedzranawé
22 26 03 20

St PIERRE

Sagboville Hedzranawé. Boulevard Haho
22 26 19 73

KLOKPE

Derrière la Foire Togo 2000 - Quartier Atiégo
22 61 42 42

MAWULE

Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)
22 27 11 21

MAËLYS

1688, Bd Malfakassa - Bè-Kpota en Face de NETADI
22 27 60 19

BETHEL

Rte d'Adidogomé
22 25 23 70

DES ECOLES

Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé
22 51 75 75

HOSANNA

Carrefour Adidogomé. Sagbado-Axe
Sémekonawo
22 51 50 49

DU POINT E

506, rue 129 Afiao Gakli (Kinitigomé), à Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole
22 51 91 71

LE GALIEN

Rue Pavée d'Adidoadin
22 51 71 71

VIGUEUR

Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro
22 51 63 30

St JOSEPH

Bretelle BE KLIKAME
22 25 74 65

NABINE

Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
23 21 66 15

VOLONTAS DEÏ

Quartier Avédji, Carrefour «SUN CITY», face à l'ancien bar Sun City
22 36 00 95

VITAFLORE

Sise à Agoè Vakposito à 100 m de la station Shell Agoè Vakposito
22 19 22 86

AGOE-NYIVE

A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyive
22 25 83 38

ESPACE VIE

Agoè Logopé, face bar Plaisir
2003 22 32 87 20

APOU ANTOINE

Boulevard Lycée Agoè-Nyive - Agoè-Assiyéye
22 19 12 15

DIVINA GRACIA

Quartier Agoè-Fiowi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)
22 45 79 69

AVEPOZO

A côté de la place publique d'avepozo
22 27 04 86

DE L'EDEN

Route d'Aneho, face cité Baguida
22 52 13 98

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



**Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile**



***145*6*5*2#**

***145#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ☒ **AGOÈ,**
- ☒ **BAGUIDA,**
- ☒ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ☒ **FOREVER,**
- ☒ **ZONE PORTUAIRE,**
- ☒ **ABLOGAMÉ,**
- ☒ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ☒ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ☒ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.